



Espace Pépinière

Gestion et fonctionnement

I) POUR QUI, POUR QUOI ?

Le fonctionnement en Pépinière est réservé aux personnes en cours de formation dans le bien-être, non encore installées en tant que professionnel dans cette activité, qui auraient besoin d'un espace d'accueil propice à leurs séances de pratique, facilement accessible et fonctionnel, à un tarif spécialement adapté. Le fonctionnement en Pépinière accompagne également les débuts en tant que praticien nouvellement diplômé, jusqu'à 4 mois après la certification.

II) COMMENT ?

L'espace Pépinière (Bureau bleu) est réservable sur créneau horaire, directement en ligne sur notre site internet, accessible uniquement aux personnes inscrites.

Les créneaux d'occupation sont : 8h-10h30, 10h30-13h, 13h-15h30, 15h30-18h, 18h-20h30 du lundi au samedi.

Tarif d'occupation du lieu/créneau : 10€

Forfait abonnement au mois : 50€ pour un maximum de 8 créneaux réservés par mois, facturation au mois. Pour la première utilisation de l'espace, accueil sur place par un membre du bureau des Sources du Bien-Etre pour la première séance.

Il est aussi possible de pouvoir utiliser la grande salle des SBE pour des pratiques collectives, réservable également en ligne.

Tarif d'occupation de la grande salle/créneau de 2h : 15€

Forfait abonnement au mois : 60€ pour un maximum de 5 créneaux réservés par mois, facturation au mois. Réévaluation des conditions en janvier 2023.

III) BONUS

Les praticiens des Sources du Bien-Etre ont eux aussi connu leurs débuts, c'est pourquoi nous proposons également de soutenir la professionnalisation en partageant expérience et conseils, à ceux qui le souhaitent. Les membres de la Pépinière auront également accès (avec accord préalable) aux coordonnées de chacun, pour favoriser l'entraide et l'échange. Des rencontres pourront être organisées ponctuellement.

IV) CONDITIONS D'ACCES - INSCRIPTION

- Attester d'être en cours de formation dans le bien-être ou d'avoir obtenu une certification il y a moins de 4 mois,
- Etre en projet de professionnalisation, d'installation en structure professionnelle (entreprise...)
- Remplir la fiche de renseignement et d'accès stipulant l'engagement (téléchargeable sur le site internet)
- Etre en accord avec la Charte Ethique Pépinière.

V) ET ENSUITE ?

Une fois installé, il est possible de continuer de travailler ensemble ! Les Sources du Bien-Etre mettent à disposition des espaces individuels et un espace collectif pour les professionnels du bien-être diplômés, à des tarifs associatifs, pour une occupation ponctuelle ou régulière.

Une rencontre a lieu avec les membres du bureau, qui décident de l'accueil de la pratique au sein des Sources, dans le respect de nos valeurs de complémentarité des pratiques, coopération ... (voir Charte Ethique). Une convention de mise à disposition est alors établie ensemble.

LES SOURCES DU BIEN-ÊTRE

98, BD DES ALLIÉS A VESOUL

CHARTRE ETHIQUE - Pépinière



- Respect du code éthique inhérent à la formation suivie (secret professionnel, confidentialité, ...)
- Exercer **légalement**, en pouvant justifier d'une inscription à une formation suivie auprès d'un organisme de formation ou d'un formateur agréé.
- Respect de la **dignité** de la personne :
 - Reconnaître et respecter les **limites** de ses compétences,
 - S'engager à orienter les personnes vers un autre praticien au besoin,
 - Ouverture d'esprit : respecter les croyances religieuses, politiques, philosophiques etc. de chacun,
 - Exclure toute pratique ou pression, de quelque ordre que ce soit, qui puisse mettre en péril l'intégrité physique ou morale de la personne (adhésion à un mouvement, communauté, ...).
- Les activités proposées visent exclusivement le bien-être / mieux-être, par le partage d'outils et de pratiques favorisant l'**autonomie** de la personne.
- Le respect du **libre-arbitre** : à tout moment, les personnes accueillies peuvent se désengager de l'activité proposée de leur plein droit. Prévoir les conditions à cet effet.
- L'intervenant garanti la qualité de « **présence à soi** » et d'écoute de soi, lui permettant d'assurer sa prestation de manière **juste et efficace**.
- Valeurs écologiques : nettoyants écologiques, vaisselle jetable non-polluante, tri sélectif, économie des énergies.
- Valeurs morales : entre-aide, coopération, partage, transparence, respect de soi et des autres, communication non violente.

Je m'engage au respect absolu de cette Charte au sein des locaux des Sources du Bien-Être.

Nom, prénom, date et signature :